

## FICHE DE COURS

|                      |                                      |
|----------------------|--------------------------------------|
| INTITULÉ DU COURS    | <b>Trompette</b>                     |
| DOMAINE              | Musique                              |
| SECTION              | Jazz                                 |
| OPTION               | instrument                           |
| NATURE               | Artistique                           |
| TITULAIRE            | Michel PARÉ                          |
| INDIVIDUEL/COLLECTIF | Cours individuels et semi-collectifs |
| ANNÉE D'ÉTUDE :      | B1, B2, B3, MS1, MS2                 |

### OBJECTIFS

La formation vise à donner à l'étudiant les outils techniques, stylistiques et musicaux qui lui permettront d'élaborer un langage musical personnel et réfléchi dans les différents styles du répertoire du jazz de ses origines à nos jours. Dans le cadre du projet pédagogique et artistique du Conservatoire royal de Bruxelles, le cours s'alimente des cours parallèles pour trouver son prolongement dans les ensembles.

### CONTENUS

Immersion globale dans les différents styles de jazz sans considération chronologique mais en prenant compte :

1. Les souhaits de l'étudiant
2. Ses aptitudes à surmonter les difficultés de tout ordre (technique instrumentale, maîtrise du son, compréhension harmonique, conception rythmique, justesse, facultés de compréhension auditive, reconnaissance stylistique, ...)
3. Le programme commun de la section Jazz
4. En M1 et M2 : le développement de son propre répertoire (arrangements et compositions personnelles)

### MÉTHODE

Cours individuels et semi collectifs basés sur :

1. L'écoute attentive des maîtres du jazz, la retranscription et l'analyse de leurs œuvres en rapport avec l'évolution de l'élève
2. Le travail d'exercices systématiques proposés par le professeur pour vaincre les difficultés et permettre le développement de la maîtrise instrumentale et globale afin de s'approcher du modèle et pouvoir « in fine » s'en détacher et affirmer sa propre personnalité

### ÉVALUATIONS :

### Évaluation continue :

L'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son travail de recherche, sa participation active aux cours seront évaluées tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 50% de la note d'année.

### Deux évaluations artistiques :

- B1, B2, B3 : en janvier, un programme de 25' comprenant une partie du programme de fin d'année sera présenté devant un jury constitué du professeur et dans la mesure du possible d'un collègue ; la note attribuée constituera 50% de la note d'année.
- MD1, MD2 : en janvier, un programme de 20' comprenant une œuvre imposée par le professeur sera présentée devant un jury constitué du professeur et dans la mesure du possible d'un collègue ; la note attribuée constituera 50% de la note d'année.
- MS1, MS2 : en janvier, un programme de 25' à 30' comprenant une œuvre imposée par le professeur sera présenté devant un jury constitué du professeur et dans la mesure du possible d'un collègue ; la note attribuée constituera 50% de la note d'année.
- B1, B2, B3 : en mai ou juin, un programme commun à la section Jazz, sera préparé dont 25' au moins seront présentées devant un jury ; la note attribuée par le jury constituera 50% de la note finale.
- MS1: en mai ou juin, l'étudiant présentera un programme de 30' comprenant une œuvre imposée par le corps professoral, au choix avec son propre projet ou avec une section rythmique désignée par le Conservatoire, devant un jury. La note attribuée constituera 50% de la note finale.
- MS2 : en mai ou juin, l'étudiant présentera un programme de 60' comprenant une œuvre imposée par le corps professoral avec son propre, devant un jury. La note attribuée constituera 50% de la note finale.
- MD1 : en mai ou juin, l'étudiant présentera un programme de 30' comprenant une œuvre imposée par le corps professoral, au choix avec son propre projet ou avec une section rythmique désignée par le Conservatoire, devant un jury. La note attribuée constituera 50% de la note finale.
- MD2 : en mai ou juin, l'étudiant présentera un programme de 40' avec son propre projet, devant un jury. La note attribuée constituera 50% de la note finale.